



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Représentation du Conseil Départemental au sein de divers organismes

Rapport n° CD/2015/119

Service Chef de file :

Direction des services de l'assemblée

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Ce rapport a pour objet la désignation de représentants du Conseil Départemental au sein de divers organismes.

Il est proposé de procéder à la désignation de membres de l'assemblée délibérante, en qualité de représentants du Département dans les organismes suivants :

- Association française de certification forestière "PEFC" Alsace
 - ✓ Un titulaire
- Association "Groupement associatif pour le logement et l'accompagnement" (GALA)
 - ✓ Un titulaire
- Association des Logis d'Alsace (Assemblée générale et Conseil d'administration)
 - ✓ Cinq titulaires
- Commission départementale des objets mobiliers
 - ✓ Deux titulaires
 - ✓ Deux suppléants

Le tableau joint en annexe précise les noms des conseillers départementaux que je vous propose de désigner dans chacun des organismes concernés.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Départemental procède sans vote au scrutin secret, à la désignation des représentants du Département dans les organismes figurant au tableau annexé à la présente délibération.

Strasbourg, le 14/10/15

Le Président,

Frédéric BIERRY